ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 4 MARS 1973 · TARN · 3e CIRCONSCRIPTION

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE



DÉFENSE OUVRIÈRE, PAYSANNE, ARTISANALE ET DES PETITS COMMERÇANTS



ELECTRICES, ELECTEURS

Nous nous présentons à vous :

EN TARNAIS : attachés aux cités et aux êtres de notre terroir.
EN ÉLUS LOCAUX : informés des problèmes de nos collectivités et conscients de leurs difficultés.
EN HOMMES D'ACTION : qui ont montré leur efficacité au service de leur commune, du Département, de la France et de l'Europe.
EN RÉPUBLICAINS : décidés à lutter, selon les objectifs du programme commun, pour les libertés individuelles et collectives, et pour une Démocratie authentique.

NOTRE PROGRAMME

I - COOPÉRATION DANS LE MONDE

EUROPE :

force d'équilibre et de paix entre les blocs ;
base irremplaçable de solidarité économique et de stabilité monétaire ;
débouché incomparable et soutien de notre agriculture.

DÉSARMEMENT :

progressif, général, simultané et contrôlé ; dans le respect de nos alliances, le recours à l'arbitrage international ; la non dissémination des armes atomiques.

PLAN ALIMENTAIRE MONDIAL :

proposé par Georges SPÉNALE aux Communautés Européennes et progressivement mis en œuvre : apaiser la faim des pauvres avec les surplus des riches.

II - JUSTICE EN FRANCE

Si les fruits sont mal partagés l'expansion sera mise en cause.

A - LE PARTAGE DES FRUITS :

Dans la Communauté Européenne, la France est le pays où les horaires sont les plus longs, les salaires les plus faibles.
SUÈDE, ANGLETERRE, ÉTATS-UNIS, accordent 75 % du Revenu National aux rémunérations salariables (sécurité sociale comprise). La France : 61 %. La différence, soit 14 % sur un revenu de 900 milliards représente plus de 120 milliards qui pourraient être progressivement transférés au bénéfice des rémunérations globales : (transfert de ressources et non charges budgétaires supplémentaires).

B - PLEIN EMPLOI :

Ce transfert progressif aux moins favorises permettrait de renforcer le marché intérieur et de relancer l'expansion par la consommation comme cela c'est produit après les accords de Grenelle en 1968 et de rétablir le plein emploi. Ainsi chacun, directement ou indirectement, bénéficierait de ces transferts.

C - LA PART DE CHACUN :

POUR LES JEUNES : meilleure égalité des chances : bourses plus nombreuses, réforme de l'enseignement et et adaptation aux débouchés professionnels, prêts sociaux à l'installation des jeunes ménages, (demandé par Georges SPÉNALE dès 1966).

HANDICAPÉS : la prévention, les soins et l'éducation des handicapés incomberont à l'État et seront pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

L'État développera et aidera les établissements spécialisés et préparera l'insertion des handicapés dans la vie active : entreprises nationalisées, administrations publiques, et des structures de travail protégé assureront leur emploi.

PROMOTION DE LA FEMME : avec participation à la vie économique, sociale, culturelle, politique. Droits égaux en matière de salaires, d'emploi de promotion professionnelle. Les discriminations seront abrogées pour lui assurer l'égalité dans le travail, la société, la famille.

TRAVAILLEURS SALARIÉS : SMIC à 1000 F ; retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, aménagement des horaires et révision éventuelle des cadences de travail avec la participation des comités d'entreprise.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : notre programme "garantit sans équivoque le rôle et la place des travailleurs indépendants et des professions libérales, l'existence des petites et moyennes entreprises:industrielles, commerciales, artisanales et agricoles, qui contribuent à l'équilibre et au dynamisme de l'économie française. Leur développement sera au besoin assuré par des mesures financières, notamment des allègements fiscaux appropriés".

AGRICULTEURS : aide à la survie et au rajeunissement de l'exploitation familiale; augmentation des moyens consacrés à la structuration foncière et à l'indemnité viagère de départ; politique globale de l'élevage avec meilleure hiérarchie des prix en faveur de la viande ; incitations à l'irrigation ; soutien aux programmes volontaristes de développement établis par les organisations agricoles, comme celui, excellent, élaboré dans le Tarn.
Défense attentive du terroir viticole, réduction de la fiscalité, utilisation éventuelle des clauses de sauvegarde intra et extra communautaires.

PERSONNES AGÉES : augmentation de la retraite des vieux travailleurs et de l'allocation aux personnes âgées : le revenu minimum du Tiers âge devant progressivement atteindre le niveau du SMIC.
Programme de logements pour les vieilles gens : F1 et F2 dans les H.L.M. et Foyers Logements, comme à St-SULPICE.

ANCIENS COMBATTANTS : application réelle du rapport constant. Octroi de la carte d'Ancien Combattant aux Combattants d'Afrique du Nord.

RAPATRIÉS : moratoire et maintien dans les lieux ; indemnisation selon le principe des dommages de guerre; amnistie définitive.

POUR TOUS : équité fiscale, réduction du pourcentage des impôts indirects, détaxation de tout revenu inférieur au SMIC, définition pour l'exploitation familiale d'un minimum social soustrait à l'impôt.

D - LE DROIT ET LA DÉMOCRATIE :

L'homme économique reste menacé si le citoyen politique est mal entendu.
Les institutions, si hautes soient-elles, doivent se soumettre au verdict du peuple et s'il change son jugement, elles doivent en tirer les conséquences. Il en va de même pour les partis politiques qui ne sauraient se maintenir au pouvoir dès lors qu'ils auraient perdu la majorité au nom de laquelle une démocratie se gouverne.

Il faut rendre à l'Assemblée Nationale son rôle naturel d'intermédiaire entre l'État et les électeurs : supprimer notamment le vote bloqué et la maitrise absolue du Gouvernement sur l'ordre du jour qui empèche l'Assemblée de discuter, même les propositions de loi sur lesquelles tous les groupes politiques font des propositions analogues, ce qui, de l'avis même de la majorité, détruit la mission parlementaire.

III - VITALITÉ DANS LA RÉGION :

La région cessera d'être un écran administratif pour devenir une collectivité territoriale de plein exercice :
- décentralisation industrielle,
- décentralisation culturelle,
- décentralisation politique : avec Assemblée élue au suffrage universel, et un Conseil Économique et Social.

Réforme fiscale : laissant à la Région certains impôts d'État complétés par une subvention globale.

CHANGER LA VIE

Au total, le vieux rêve : libérer le travailleur, lui donner dans un monde plus juste, une responsabilité nouvelle et un pouvoir nouveau ; ce vieux rêve peut, demain, se projeter déjà, chez nous aussi dans la société.

Ensemble nous pouvons en faire une réalité progressive et vivante : CHANGER LA VIE....

AIDEZ NOUS

VIVE LE TARN ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Georges SPÉNALE
Conseiller Général de RABASTENS
Maire de SAINT-SULPICE
Président de la Commission des Finances du Parlement Européen
Officier de la Légion d'Honneur

André GAU
Maire de BRIATEXTE
Artisan((mécanique auto)

IMP. ESCOURBIAC 81 - GRAULHET